

## Communiqué de presse

Bayonne, le 24 septembre 2022

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES :

## LA COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE LANCE UN CONTRAT RÉSILIENCE ET PERFORMANCE

Ce samedi 24 septembre, les élus de la Communauté Pays Basque ont voté à l'unanimité en faveur d'un nouveau dispositif d'aide directe à destination des entreprises productives du territoire : le Contrat Résilience et Performance. Son ambition est d'accélérer leur développement en conciliant performance industrielle, transition écologique et énergétique et création d'un impact social positif.

Dans son projet de territoire, la Communauté Pays Basque a fait le choix exclusif de soutenir l'économie productive (un tiers de l'activité du territoire) qui génère plus d'emplois, des contrats plus longs et un niveau de rémunération plus élevé. Elle s'est également fixée comme priorité d'accompagner ce tissu productif dans le virage décisif de la transition écologique et énergétique. Le lancement du Contrat Résilience et Performance, qui suit la mise en œuvre en juillet dernier de [l'éco-conditionnalité de l'aide à l'immobilier d'entreprises](#), s'inscrit dans cette double ambition communautaire et répond à l'axe 1 (préserver nos ressources), et à l'axe 3 (réinventer nos modèles de développement) du projet de territoire.

### Une durée d'accompagnement de trois ans

Le dispositif fonctionne dans une logique de contrat entre la Communauté Pays Basque et l'entreprise bénéficiaire. La durée de l'accompagnement de trois ans permet de bâtir une relation durable entre l'Agglomération et l'entreprise et d'impulser une démarche globale et séquentielle au sein de l'entreprise, avec une projection à moyen et long terme de sa stratégie de développement.

### La transition écologique et énergétique comme impératif

Le dispositif est structuré autour de 3 thématiques : **la transition écologique et énergétique** (décarbonation des procédés et sites, écologie industrielle, mobilité durable des salariés), **la productivité et l'amélioration des conditions de travail** (automatisation robotique et cobotique, data manufacturing, ergonomie, amélioration des conditions de travail, organisation apprenante) et **l'innovation et la résilience** (production en propre, cellule innovation, relocalisation des matières premières, diversification sectorielle). Les entreprises qui seront accompagnées dans le cadre de ce nouveau dispositif doivent s'engager sur la réalisation de 3 à 6 actions dont une *a minima* issue du pilier « Transition écologique et énergétique ».

### Un accompagnement pouvant atteindre 200 000 euros

Le Contrat Résilience et Performance s'adresse aux entreprises et associations de production ou de services à la production de plus de 3 ans et comptant entre 5 et 250 salariés. Le soutien financier octroyé peut atteindre 200 000 euros.

#### Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22  
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr